

Plantation de haies à AUENHEIM

Rapport n° CP/2013/494

Service gestionnaire :

Service agriculture, espaces ruraux et naturels

Résumé :

Le Conseil Général du Bas-Rhin a instauré un dispositif d'aide à la plantation de haies. Cette aide permet d'accompagner les projets des collectivités. Une nouvelle demande est formulée par la commune d'Auenheim.

L'intérêt de l'aménagement paysager ne se réduit pas à la stricte contingence d'un embellissement. Les haies sont des structures végétales à fonction multiples qui cumulent de nombreux avantages en matière de gestion des risques et de maintien de la biodiversité.

Ce projet est porté par la commune d'Auenheim, en partenariat avec la commune de Roeschwoog. Il consiste en la réalisation d'un corridor entre la ripisylve de la Moder et d'autres boisements humides à proximité.

Ce corridor vert est situé à la limite des deux bans communaux et permettra aussi de créer un effet brise-vent en zone agricole.

Le montant total des travaux est de **807,80 € HT**. Selon le dispositif du Département, ce projet est finançable à 50 %. Une subvention de **403,90 €** peut donc être allouée à la commune d'Auenheim. En cas d'accord de votre part, un crédit de 403,90 € serait à prélever sur l'enveloppe budgétaire suivante :

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
35373	204-204142-738	52 397,62 €	4 924,90 €	403,90 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer une subvention de 403,90 € à la commune d'Auenheim pour la plantation de haies.

Strasbourg, le 17/06/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL